

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 563

Artikel: Une nouvelle activité sociale pour les femmes françaises

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1 litre d'huile d'arachide . . .	» 1.31
1 kg. de sucre en morceaux . . .	» 0.82
500 grammes de sucre en poudre . . .	» 0.33
300 grammes de mélasse . . .	» 0.35
400 grammes de fromage . . .	» 1.32
1 douzaine et demie d'œufs frais . . .	» 4.35
1 kg. 250 de bœuf . . .	» 4.—
500 grammes de morue salée . . .	» 0.95
250 grammes de café . . .	» 0.60
65 grammes de thé . . .	» 0.53
150 grammes de chocolat . . .	» 0.35
1 paquet de sel iodé . . .	» 0.50
100 gr. d'huile de foie de morue . . .	» 0.20

Total: Fr. 34.99

J'ai entendu faire au sujet de ces chiffres deux constatations par des femmes qualifiées en matière de direction de ménage. La première, et c'était la réaction assez vive de nombreuses lectrices de Mme Hoffner, touchait aux faibles quantités de chacune de ces denrées: « Comment voulez-vous, me disait l'une, qu'avec 2 kg. de pommes en tout et pour tout pour la durée d'une semaine, l'on puisse offrir successivement à 4 personnes, 4 jours de suite, une compote, des pommes au four, des pommes crues en dessert et une tarte aux pommes ? et comment aussi 1250 grammes de viande de bœuf pourront-ils faire les frais d'un rôti le premier jour de la semaine, d'un hachis parmentier le second jour, de croquettes de viande le troisième, et d'un miroton le quatrième ?... Une autre s'étonnait que Mme Hoffner n'ait prévu pour le repas du soir qu'une soupe — soupe nourrissante assurément — avec un peu de fromage et de pain, et « éventuellement des restes de midi », car, disait-elle, on sait ce que sont les restes dans un ménage où l'on a bon appétit! ceci d'autant plus que certains de ces restes sont retenus pour figurer dans le menu du lendemain!... Ces observations qui paraissent justifiées au premier abord, ont même soulevé de l'inquiétude dans certaines régions de notre pays, où l'on a craint que le budget minimum dressé par Mme Hoffner ne pût servir de prétexte à une baisse de salaires. Rappelons donc en y insistant qu'il ne s'agit ici que d'un minimum, au dessous duquel il serait nuisible de descendre et de plus que ce minimum est basé sur des études scientifiques très poussées. Nous mangeons trop, on l'a souvent dit, et pas assez rationnellement... Ou bien alors sont-les experts qui sont en faute ?...

Autre constatation, élogieuse celle-là, a trait à la grande variété des denrées choisies (il y figure même de l'huile de foie de morue que l'on pourrait faire entrer dans le budget pharmaceutique aussi bien qu'alimentaire !) et à la variété également des menus établis par Mme Hoffner pour présenter ces denrées de façon différente et appétissante. Nous insistons sur ce dernier terme, car les experts en matière d'alimentation n'ont pas manqué de relever que « l'appétit, indépendamment de la faim, joue un rôle important dans la digestion, l'assimilation et l'utilisation adéquate des aliments ». Or, à parcourir cette série de menus, il vous vient à la bouche l'eau d'une bonne et saine cuisine familiale et savoureuse. Et ce n'est pas peu.

Et maintenant, mères de famille, mères, et maîtresses de maison, pechez votre attention sur ces menus et ces tableaux, comme sur les considérations dont Mme Hoffner les a précédées, et dont nous n'avons pu qu'indiquer l'essentiel ici. Car ce faisant, vous réaliserez, non pas l'idéal d'Harpagon de faire bonne chère avec peu d'argent, mais celui de toute femme ayant la responsabilité de la santé et du bien être de ses siens: nourrir suffisamment et sainement sa famille sans dépasser un budget que les temps de guerre rendent chaque jour plus difficile à équilibrer.

J. GUEYBAUD.

Une nouvelle activité sociale pour les femmes françaises

Le « Code de la Famille », dont notre journal a analysé les principales dispositions, va entrer prochainement en vigueur chez nos voisins d'outre-Jura. A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de signaler qu'une disposition de ce Code, instituant des conseils de tutelle, prévoit que les six membres de ces conseils peuvent aussi bien être des femmes que des hommes. Nul doute que nombreuses soient les femmes de cœur et d'expérience qui s'inscrivent pour remplir ces fonctions.

Pour le vote des femmes, en avant...

La campagne à Genève est virtuellement déclenchée, et bien que la Commission du Grand Conseil tarde singulièrement à présenter son rapport et ses conclusions, les suffragistes ne restent certes pas inactives durant ce temps. Les circonstances d'ailleurs leur viennent en aide, puisque tantôt l'un, tantôt l'autre des partis politiques organise des séances de discussion sur un sujet maintenant de première actualité; puisque la presse publie fréquemment des nouvelles et des communiqués, et puisque l'opinion publique, désespérément endormie et indifférente, si ce n'est même méfiante et hostile, il y a quelques mois encore, paraît maintenant se réveiller.

Cette période est aussi utilisée par les suffragistes genevoises pour constituer un fonds de campagne, et recueillir de l'argent. Car une votation publique implique forcément des dépenses, et le budget le plus modeste atteint vite 4.000 francs! Organiser des séances dans les communes du canton, puis une ou plusieurs grandes Assemblées en ville; apposer des affiches; publier un appel aux électeurs, sous la forme peut être d'un petit journal; déposer des bulletins de vote portant le OUI facile dans tous les locaux de scrutin... et voilà vite ce chiffre atteint. Et ce n'est certes pas avec les modestes 2 fr. 50 de cotisation que paient actuellement les membres de l'Association que pareil budget pourra être bouclé!

Heureusement que c'est avec un bel entrain qu'on répond aux membres de l'Association à l'appel pressant lancé au début de l'année par le Comité. En quelques semaines, plus de 1100 fr. ont été recueillis, chaque bourse s'étant ouverte selon ses possibilités, les petites aussi bien que les grandes, et de façon parfois touchante. D'autre part, quelques beaux dons ont été reçus, dont l'un, de 300 fr. était conditionné par le versement, dans le délai d'un mois, d'une somme analogue en souscriptions de 10 fr. En moins de quinze jours, cette souscription a été couverte. Et ce système, tant soit peu américain, a fait certainement école, puisque fin février deux nouveaux dons, de 100 fr. chacun, étaient promis, à la condition toutefois que deux versements de 50 fr. fussent opérés avant le 15 mars, et 10 versements de 10 fr. avant la fin du mois. Si bien que le Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage, séduit par ces exemples, a à son tour, voté une subvention de 100 fr., payable quand 20 souscriptions de 5 fr. auront été versées. Or, nous venons déjà

de recevoir à cet effet un versement de 2 souscriptions de 5 fr.: à qui le tour pour les dix-huit autres, afin de ne pas faire manquer ces aubaines? Le compte de chaque du *Mouvement* (No 1. 943) est à la disposition de tous ceux de nos lecteurs, qui voudraient venir en aides aux suffragistes genevoises, aussi bien que, ainsi que le demandait l'autre jour dans nos colonnes, M^{lle} Porret, aux suffragistes neuchâteloises, auxquelles une subvention du Comité Central a également été faite dans les mêmes conditions, et auxquelles nous transmettrons également très volontiers les sommes que l'on voudra bien nous confier!

Car, et on ne peut assez le répéter, la cause pour laquelle on mène campagne à Neuchâtel comme à Genève est la cause commune de toutes les suffragistes suisses. Nos adversaires le savent bien qu'une fois la première brèche faite, toutes les résistances s'effondreront comme un château de cartes, et c'est pour cela sans doute qu'ils tiennent si fort à ne pas céder leur privilège — qui cessera d'en être un le jour où ils l'auront fraternellement partagé avec nous. Qu'ils se résignent!

¹ Prière instante seulement d'indiquer sur le coupon la destination du versement effectué. Si l'on préfère verser directement à Genève ou à Neuchâtel, rappelés les numéros des comptes de chèques de ces deux Sociétés: *Genève*: I. 2095, *Neuchâtel*: IV. 2589.

Pro Infirmis

C'est en vérité une magnifique œuvre sociale que celle qui se voue à l'assistance aux infirmes « ces mutilés de la vie » afin qu'ils n'en deviennent pas, si possible, les vaincus.

Au cours des derniers siècles, près de 300 institutions, officielles ou privées, ont été créées en faveur des infirmes. La plupart d'entre elles se sont jointes à l'une ou à l'autre de douze grandes associations spécialisées, lesquelles à leur tour, en 1920, se sont groupées sur une base fédérative: ce fut la naissance de *Pro Infirmis*. Et maintenant, les efforts de l'assistance aux déficients physiques et mentaux (établissements médicaux et éducatifs, ateliers, sociétés de patronage, instituts de formation pédagogique, etc.) constituent un tout. *Pro Infirmis* soutient les institutions existantes, mais en même temps cherche à combler certaines lacunes. Dans plusieurs cantons, le secrétariat général a confié le soin des cas individuels à des assistantes sociales dûment qualifiées par une solide préparation professionnelle; il existait ainsi, en 1938, huit services sociaux régionaux qui ont pu, dans onze cantons, procurer l'aide nécessaire à plus de 2700 infirmes.

A la question: « Vaut-il la peine de venir en aide aux infirmes? » qui donc, ayant le cœur bien placé, oserait répondre « Non ». Toutefois, on serait peut-être embarrassé s'il fallait trouver à cela un autre motif qu'une piété bien naturelle. *Pro Infirmis* est plus explicite. A part le sentiment de fraternité humaine, elle voit d'autres raisons encore qui doivent nous pousser à soutenir nos semblables déshérités. Ne serait-ce qu'au point de vue économique, l'aide rationnelle aux infirmes, si elle arrive assez tôt, en met un grand nombre en état de se suffire entièrement ou en partie, ce qui diminue d'autant les charges que leur entretien cause à la collectivité quand leur famille n'est pas en mesure d'y pourvoir.

à voir comment la marche des événements les y pousse, comment inéluctablement la cause gagne du terrain, et comment toute opposition devient chaque jour, et dans les circonstances actuelles, toujours plus artificielle, toujours moins habile et moins généreuse... c'est ce qu'il est parfois difficile de comprendre.

E. Gd.

Votre 2%, Mesdames...

Il nous revient que, dans certains milieux féminins, l'on a été quelque peu surpris en découvrant que l'arrêté du Conseil Fédéral sur « les allocations pour perte de salaire aux travailleurs en service militaire actif » concernait aussi bien le service domestique que tout autre emploi, et que, par conséquent, toutes les maîtresses de maison sont dès le 1^{er} février dans l'obligation de retenir le 2% sur les gages qu'elles payent, en y ajoutant de leur côté le même pourcentage, puis de verser le tout, soit le 4%, à la Caisse, dite « Caisse de compensation » de leur canton. Jusqu'à présent, en effet, l'habitude s'était prise que le service domestique ne fût pas traité sur le même pied que les emplois du commerce et de l'industrie: de là cette surprise.

Ce système dit de compensation nous l'estimons d'ailleurs parfaitement juste et équitable.

Et voici encore un aspect intéressant du même problème: le traitement des infirmes et des anomalies peut devenir le meilleur moyen de prévenir les déficiences physiques, psychiques ou mentales des générations futures. Plus on développera l'assistance médicale et pédagogique aux infirmes, moins aussi on aura besoin de recourir aux mesures extrêmes telles que la stérilisation. L'aide enfin qu'une nation apporte aux moins favorisés de ses membres est la mesure de sa valeur humaine, et la devise de la Suisse « Un pour tous, tous pour un » ne doit pas être un vain mot non plus quand il s'agit d'aide aux infirmes.

Mais pour une aussi vaste entreprise, il faut des ressources.

La Confédération accorde aux établissements spécialisés, en Suisse, une modeste subvention annuelle que *Pro Infirmis* est chargée de répartir. Les cantons soutiennent également leurs institutions et les communes par des subsides; enfin, les œuvres elles-mêmes recueillent par divers appels une partie des fonds qui leur sont nécessaires, mais c'est *Pro Infirmis* qui, une fois l'an, avant Pâques, vient solliciter pour l'ensemble des institutions d'assistance en faveur des déficients de tout ordre la générosité du public au moyen d'une vente de cartes postales illustrées. Elle peut aider ainsi, intensifier cette aide dans des régions où celle-ci est particulièrement urgente. L'amourne individuelle ne saurait apporter qu'un soulagement passager. Il faut que la sympathie pour les infirmes se traduise d'une façon qui permette l'application de mesures d'assistance concrètes.

Pro Infirmis espère donc, avant de lancer son appel sous la forme concrète de jolies cartes en couleurs dues à des artistes suisses, que le public, encore une fois, comprendra et fera le geste qu'on attend de lui, même si, par ces temps difficiles, il trouve peut-être qu'on le sollicite bien souvent. On n'est jamais assez reconnaissant du grand privilège de jouir de toutes ses facultés.

M.-L. P.



Les femmes et les livres

Quelques souvenirs d'enfance de Maria Waser

N. D. L. R. — Répondant à la demande que nous avions adressée plusieurs lectrices réclamant une traduction française des œuvres de la grande romancière, Mme B. Junier veut bien nous autoriser à publier quelques fragments de sa traduction inédite d'un chapitre de *Sinnbild des Lebens*. On se souvient comment, dans sa belle étude qu'a fait paraître le *Mouvement*, Mme Gagnelin montrait que dans ce livre *Emblem de la vie*, l'auteur, évoquant des souvenirs, non seulement « faisait prendre conscience du prestigieux songe de l'enfance, mais encore pressentir toute la vie, avec ses joies, ses efforts, ses dans et ses peines ». Nous regrettons que la place nous soit mesurée pour le choix de ces fragments, et exprimons toute notre reconnaissance à Mme Junier pour le plaisir qu'elle procurera à nos lectrices.

... On prétend souvent que les premières impressions fortes accablent un cœur d'enfant ou au contraire le blasent. Mais de ce voyage et de ce séjour faits durant l'été où j'eus sept ans, je puis

dire qu'ils restent dans mon souvenir comme un faisceau de rayons lumineux qui transfigurent toute chose. Car non seulement cette saison de ma vie fut spécialement belle et riche, mais c'est alors que le sens de ma patrie me fut révélé dans toute son ampleur, comme il ne peut l'être que pour un pays de faible étendue, mais aux multiples aspects. C'est au cours de cet été passé en Suisse romande qu'est né mon ardent amour pour mon pays, le feu qui éclaira ma jeunesse, et dans lequel revit la ferveur de ces années. Ce voyage en Suisse romande fut un voyage à travers ma patrie.

Après avoir raconté comment la nécessité d'un changement d'air pour la santé de sa sœur cadette décida ses parents à prendre des vacances et à aller passer cinq semaines chez une tante établie dans le Jura vaudois, Maria Waser évoque avec charme l'impression produite sur des âmes enfantines par le paysage au travers duquel court le train de *Herzogenbuchsee à Berne, de Berne à Fribourg, puis à Chexbres — Chexbres qui devait lui apporter la révélation inoubliable du pays romand* :

Soudain, de la nuit profonde du tunnel, jaillit une lumière bleue, telle que jamais nous n'en avions vue ou imaginée. C'est un lac d'un bleu éclatant et sans limite, le premier que j'ai sous les yeux; il est d'une couleur incomparable, douce et fraîche à la fois, semblable à celle d'un ciel méridional reflété par les eaux d'un glacier; il est infini comme la mer; on pourrait croire que c'est le ciel même s'il ne brillait pas tant et si la ligne majestueuse des montagnes ne séparait le ciel d'en haut de ce ciel d'en bas. Le train ne va-t-il pas s'y précipiter?

Mon souvenir s'arrête à ce tableau.

... Je me rappelle seulement que, plus tard, dans un petit char de paysans, nous avons gravi de larges pentes de vignobles, nous élevant toujours plus haut, toujours plus loin, tandis que le soir commençait à tomber. Le lac n'était plus bleu, mais transparent; les teintes des montagnes violettes et bleues s'y reflétaient. Puis, peu à peu, il s'effaça tout à fait devant quelque chose de nouveau et d'admirable: la chaîne des lointains sommets neigeux qui s'élevait au loin dans le ciel, toujours plus haute, toujours plus imposante. Apparitions d'abord éblouissantes, puis d'or rougées et enfin lumineuses comme l'aurore. L'un de ces sommets portait le nom magique de Mont-Rose et semblait plus rose que tous les autres. Certes il fut aussi le plus beau si, à l'autre extrémité de la chaîne, plus près de nous encore, ne s'était dressé un formidable grand de neiges et de glaces: le Mont-Blanc.

On nous apprit que celui-ci ne nous appartenait plus, qu'il se trouvait en France.

Je ressens encore ce coup au cœur, et me vois toujours comparer ces deux montagnes, m'appliquant jalousement à prêter tous les avantages au Mont-Rose! Et ainsi tous les jours où les Alpes étaient visibles se renouvelait cette déception douloureuse, et cet effort d'amour en l'honneur du Mont-Rose, dont maman et ma petite sœur entonnaient aussi les louanges, l'une avec enthousiasme, l'autre avec une souriante approbation.

Seul, papa se moquait de nous. Pourquoi ne pas nous réjouir simplement d'avoir sous les yeux cet admirable Mont-Blanc — qui n'est pas seulement le plus haut sommet des Alpes, mais le plus merveilleusement bâti de tous? Tout ceci forme un

bloc, et la nature se moque des frontières! On ne peut pourtant pas distinguer un ciel suisse dans l'infini du monde des étoiles. Les frontières tombent, elles changent — comme toute œuvre des hommes — bien qu'aujourd'hui encore elles aient leur utilité. Mais pour devenir vraiment des êtres humains dans le sens complet du terme, il faudrait oublier ces séparations et comprendre enfin que les peuples forment un ensemble, comme les montagnes et les étoiles.

Ces paroles passèrent à côté de mon esprit: je ne m'en souvins que beaucoup plus tard, quand elles prirent vraiment un sens et que j'en pus faire usage... De l'expérience décisive de la liberté et de l'amour du foyer, ce m'avait apportée notre nouvelle maison, et d'impressions fragmentaires d'histoire, une image s'était peu à peu formée dans mon esprit qui y avait pris toujours plus de place et d'importance: un mélange de respect, d'amour et d'ardent enthousiasme. Ce fut l'idée de la patrie, de la Suisse. Mais ce fut ce voyage au pays romand qui élargit le tableau et en éclaira tous les plans.

Ma tante et ses trois fils, l'un noir et vif, l'autre brun, bouclé et sentimental, le troisième blond et gai, parlaient tous français et allemand avec la même intonation chaude qui était la marque distinctive de leur parenté. Ils incarnèrent de façon vivante cette croyance dont est née la Suisse, cette foi qui s'est maintenue à travers les siècles en une union qui domine et rassemble les divergences extérieures...

Le paysage pouvait au premier abord sembler étranger... mais enchanteur et séduisant comme celui d'un conte de fées. Du village, on ne pouvait